



## COMPTE-RENDU DE L'A.G. CONSTITUTIVE DE LA LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE BILLY-MONTIGNY - 18 JUIN 2016

Ce samedi 18 juin 2016 à 10h15, Pierre REYNAERT, président de la ligue du Nord - Pas-de-Calais, et Valéry CALLENS, président de la ligue de Picardie, remercient le club de Billy-Montigny et son président, Jean-Claude DUQUESNOY, d'accueillir cette assemblée générale.

Après s'être présenté, Pierre fait observer une minute de silence à la mémoire de toutes les personnes disparues au cours de cette saison, avec une mention particulière pour François HENTZ et Serge GAUQUIE, membres du comité directeur de la ligue Nord - Pas-de-Calais.

Cette assemblée générale est une assemblée générale historique, puisque celle-ci va entériner la fondation d'une nouvelle ligue : **la ligue des Hauts-de-France**, issue de la fusion des ligues Nord - Pas-de-Calais et Picardie.

Cette nouvelle ligue, riche de **1959 licenciés** à ce jour est la 2<sup>ème</sup> ligue de France.

Pierre et Valéry remercient les présidents des 5 Comités et insistent sur l'importance que vont revêtir ces comités, tant sur le plan sportif qu'administratif afin de constituer une ligue forte.

Le 1<sup>er</sup> objectif de cette nouvelle ligue est de dépasser les **2 000 licenciés** et de devenir la 1<sup>ère</sup> ligue de France.

La mise en place d'une **E.T.R.** (Equipe Technique Régionale) servira de fondation à cet objectif.

Cette E.T.R sera sous la direction de Pierre SOUMAGNE.

Pierre REYNAERT rappelle également l'intérêt de mutualiser tous les moyens disponibles et l'obligation faite aux clubs de licencier tous leurs adhérents.

L'assemblée passe au vote des différents textes :

- Traité de fusion
- Statuts
- Règlement Intérieur

### Recensement des clubs

41 clubs sont représentés sur les 64 clubs affiliés des 2 ligues Nord - Pas-de-Calais et Picardie.

### Vote du traité de fusion

Le traité de fusion des ligues Nord - Pas-de-Calais et Picardie permettant la création de la ligue des Hauts-de-France est soumis au vote de l'assemblée.

**Le traité de fusion est adopté à l'unanimité.**

**La fusion prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016.**

Les ligues du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie transmettront à la ligue des Hauts-de-France tous les éléments composant leur patrimoine.

La publication de ce traité de fusion sera faite par voie officielle et transmise à « La voix du Nord » et au « Courrier Picard ».

## Vote des Statuts

Les statuts de la nouvelle ligue des Hauts-de-France sont soumis au vote de l'assemblée.

**Les statuts de la ligue des Hauts-de-France sont adoptés à l'unanimité.**

L'assemblée générale décide à l'unanimité de domicilier le siège social de la ligue des Hauts-de-France à Amiens, auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

## Vote du Règlement Intérieur

Le Règlement Intérieur de la nouvelle ligue des Hauts-de-France est soumis au vote de l'assemblée.

**Le Règlement Intérieur de la ligue des Hauts-de-France est adopté à l'unanimité.**

## Vote de la tarification pour la saison 2016 - 2017

La grille tarifaire de la nouvelle ligue doit être transmise à la FFB pour le 30 juin prochain. La nouvelle tarification (voir tableau ci-dessous) est soumise au vote de l'assemblée.

SAISON 2016 - 2017	Part FFB	Part Ligue	Part 59	Part 62	Part 02	Part 60	Part 80
Cotisation Club	50,00 €	30,00 €	32,00 €	32,00 €	0,00 €	40,00 €	100,00 €
Licence - 21 ans	9,00 €	5,00 €	3,00 €	3,00 €	9,00 €	5,00 €	7,00 €
Licence + 21 ans	43,00 €	14,00 €	11,00 €	11,00 €	18,00 €	13,00 €	13,00 €
Licence découverte + 21 ans	28,00 €	14,00 €	3,00 €	3,00 €	18,00 €	13,00 €	13,00 €

(Reversement de la part ligue (5,00 €) aux clubs enfin de saison pour les jeunes de « Moins de 15 ans »)

Voix « Pour » : 39    Voix « Contre » : 2    « Abstentions » : 0

**La grille tarifaire de la saison 2016 - 2017 est adoptée à la majorité.**

## Discussion sur l'élaboration de la saison 2016 - 2017

Plusieurs sujets seront à l'ordre du jour des prochaines semaines :

- Trouver un responsable du billard à poches.
- Mutualisation des frais.
- Mise en place de nouvelles dispositions financières (remboursements, etc.)
- Harmonisation des tarifs entre les 5 comités pour les prochaines saisons.
- Mise en place d'un nouveau site Internet « Hauts-de-France »  
(abandon de celui de la Picardie).
- Parvenir à un autofinancement.

## Discussion sur l'élaboration d'un nouveau projet sportif

Une discussion est engagée sur le projet sportif de la nouvelle ligue.

Le sujet est complexe et demande une réflexion approfondie.

Il est proposé qu'une commission soit mise en place afin d'étudier l'évolution du fonctionnement sportif de la ligue : Dominique DELGOVE, Denis HORNAIN, Fabien LAROCHE, Jacques LE GOHEBEL et Patrick MOLEY se proposent de participer à ce groupe de travail.

Les secteurs ayant disparu, les finales ligue des catégories nationales sont directement qualificatives aux finales de France (finales à 16 joueurs).

L'organisation des compétitions qualificatives aux finales de ligue revient à chaque comité départemental.

**La solution de finales ligue à 5 joueurs est retenue (poule unique à 5 joueurs maxi).**

Chaque CD est autonome sur le format des compétitions qui désignera son représentant en finale de ligue.

Avec la disparition des secteurs, la Coupe du secteur Nord va disparaître. Création d'une Coupe de la Ligue ?

Les championnats de France par équipes vont être impactés par le nouveau découpage.

La FFB supprime la phase de barrages. 18 équipes réparties en 6 poules de 3 accéderont aux qualifications de la phase nationale, chaque vainqueur de cette phase accédant à la finale de France.

Selon les divisions, de 12 qualifiés la saison dernière en phase nationale, le quota tombera à 3 qualifiés pour les 2 anciennes ligues NPDC et Picardie.

En conséquence, la phase régionale sera plus chargée. Il est proposé pour cette 1<sup>ère</sup> saison de la ligue des « Hauts-de-France » de ne rien modifier, et de faire évoluer la formule après la saison 2016-2017.

Pour cette 1<sup>ère</sup> saison, afin de ne pas augmenter les frais de déplacements, il est proposé dans un 1<sup>er</sup> temps de répartir les équipes en 2 zones correspondant aux ligues actuelles (NPDC et Picardie), et de mettre en place un barrage Ligue, avec les meilleures équipes des 2 zones, particulièrement si le prorata des équipes qualifiées est un chiffre impair.

Les finales de comité et le dernier tour des qualifications des CDF par équipes doivent se dérouler au plus tard 2 semaines avant la date des finales de ligue.

Harmonisation future quant aux jours de compétition, puisque le Nord - Pas-de-Calais dispute ses compétitions par équipes le dimanche, la Picardie le samedi (et inversement pour les compétitions individuelles).

Un bilan au début, en cours et en fin de saison sera fait pour le passage en douceur d'une harmonisation générale.

Cela nécessitera un effort commun de l'ensemble des membres de la nouvelle ligue.

### **Date de la prochaine A.G.**

La prochaine A.G. sera une A.G. électorale qui permettra de désigner le président et le comité directeur de la ligue des Hauts-de-France pour les 4 prochaines années. 16 postes sont à pourvoir, dont 25 % de femmes.

Le formulaire de candidature sera envoyé par les 2 ligues aux clubs concernés et devra être renvoyé aux actuels présidents de ligue, accompagné d'un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois, par lettre recommandée avec A.R. ou par mail avec A.R. **avant le 22 juillet 2016 , dernier délai**, cachet de la poste ou date d'envoi du mail faisant foi.

Cette assemblée générale se déroulera : **samedi 3 septembre 2016 à 10h à ALBERT (80)**

L'ordre du jour étant épuisé, Pierre REYNAERT et Valéry CALLENS clôturent l'assemblée générale à 12h15 et invitent les personnes présentes au verre de l'amitié préparé par les membres du club de Billy-Montigny qui sont à nouveau remerciés pour la qualité de leur accueil.

Pierre REYNAERT

Valéry CALLENS